



GROUPE DE TRAVAIL « RÈGLES DE GESTION ET DE DÉPRÉCIATION DES STOCKS »

Contexte :

- Le règlement financier de la FFS a été adopté par l'AG du 8 Juin 2020.
- L'annexe II précise les règles de gestion des stocks.
- Ces nouvelles règles devaient s'appliquer à partir de l'exercice 2021.

Extrait de l'annexe II

1.2 - Valeur des stocks et règles de dépréciations

1.2.1 - Préambule

Les règles de dépréciation ci-dessous ont pour but :

- De ramener la valeur du stock à sa valeur probable de vente si celle-ci est inférieure à la valeur d'achat historique.
- De tenir compte d'un délai de rotation des stocks important qui laisse anticiper un risque de perte au moment de la vente.
- De diminuer les achats ou plutôt de raisonner les achats.
- De diminuer la durée moyenne de stockage.
- D'inscrire la commercialisation dans un laps de temps plus court et raisonné.

1.2.2 - Sont dépréciés à 100%

- Les revues fédérales (Spelunca et Karstologia)

1.2.3 - Les autres produits en stock

- Seront dépréciés de 50% à date d'acquisition, l'année N, sauf pour les stocks acquis lors du dernier trimestre de cette même année.
- Seront dépréciés du reste de leur valeur à date d'acquisition l'année N+1 (à ce titre, la valeur sera donc de 0).
- Pour tous les produits acquis au dernier trimestre de l'année N, la dépréciation sur le même mode que ci-dessus démarrera à l'année N+1. Ils seront donc à 0 l'année N+2.



- La stricte application de ces règles (§ 1.2.3) conduirait à une dévalorisation des produits en stock trop rapide et pénalisante pour le résultat budgétaire des commissions.
- Mission du groupe de travail (trésoriers et comptable FFS, EFS, EFC, SSF, commission financière)
 - Proposer des règles de dépréciation plus souples et mieux adaptées à la durée d'usage réelle et à la nature des produits.
 - Les faire adopter par le CA et les GE après validation par l'expert-comptable, le commissaire aux comptes et l'avis de la COFIN avant la fin de l'exercice 2021.

Constats, discussions :

- ✚ Le principe de rationalisation du processus de commercialisation des produits fédéraux visant à rapprocher la valeur des stocks de la valeur vénale des produits est réaffirmé. (§ 1.2.1)
- ✚ Exemple des manuels techniques de l'EFC édités en 2019 :
 - L'application des nouvelles → dépréciation totale de la valeur du stock au 31/12/2020 (perte de 14953 €)
- ✚ Le taux de rotation des produits vendus est très variable selon les commissions, il dépend de :
 - La visibilité de l'offre (existence d'une boutique en ligne ex du SSF)
 - Des contraintes logistiques (éloignement du siège → difficulté ou impossibilité pour apporter les produits à vendre lors des stages, rassemblements...)
 - La nature des produits :
 - La librairie et les produits fédéraux se vendent la 1^{ère} ou la 2^{ème} année
 - Certains produits spécifiques non périssables en réassortiment périodique ne se dévalorisent pas (Chevilles RAUMER) ou ont une durée de vie bien supérieure à 2 ou 3ans (Pimprenelles)
 - Cas des manuels techniques : leur contenu reste pertinent de nombreuses années, la réédition n'intervient la plupart du temps qu'au bout de 5 ans.



- ✚ Echanges sur le maintien d'un ratio de vente dans le calcul des règles de dépréciation :
 - Permet de prendre en compte les différences de fonctionnement entre les commissions
 - Contribue à donner une chance aux commissions (sous réserve d'achats raisonnés) de vendre leurs produits.

Propositions du Groupe de Travail (avis et conseil de L'EXPERT COMPTABLE et du CAC)

- ❖ Revues fédérales : Dépréciées à -100% (sans changement / règlement voté le 8 Juin 2020)
- ❖ Librairie, textiles et produits fédéraux : maintien de règles basées sur le taux de rotation (à partir de l'année N suivant l'achat)

Dès l'année N+1 suivant l'achat	
Taux de rotation < 12% et pas d'achats	Dépréciation de - 100%
Taux de rotation entre 12% et 25%	Dépréciation de - 50%
Taux de rotation > 25%	Pas de dépréciation

- ❖ Manuels techniques : Dépréciation totale après 5 ans, répartition sur les 3 dernières années
- ❖ Matériels spécifiques : Pimprenelles, Exploseurs, Chevilles RAUMER : Pas de dépréciation



Avis des professionnels (EXPERT COMPTABLE et COMMISSAIRE AUX COMPTES)

Avis de l'EXPERT COMPTABLE sur la proposition relative aux Manuels Techniques et Produits spécifiques

« Je rejoins l'avis final concernant les manuels, à savoir une dépréciation à 100% au bout de 5 ans. Cela suppose une réédition des manuels qui se fasse en moyenne sur un cycle de 5 ans.

Cependant, dans ce cas je serais d'avis d'étaler la dépréciation sur les 3 dernières années afin de ne pas, en cas de stock important, faire peser une trop lourde charge sur la commission concernée en année 5 »

« Je vous ai donné mon avis sur les pimprenelles et suis en effet d'accord pour ne pas déprécier, ou beaucoup moins rapidement, certains articles comme les chevilles inox dont il est fait mention. »

Avis de la COMMISSAIRE AUX COMPTES sur les règles de dépréciation

« Nous comprenons que vous ne souhaitez pas impacter le résultat de l'exercice suivant l'année d'achat des stocks d'une dépréciation trop importante. Pour rappel, les stocks sont actuellement dépréciés en fonction de leur taux de rotation selon les règles suivantes » :

Dès l'année n+1 suivant l'achat,

Si taux de rotation au cours de l'exercice = 0 (pas de ventes et pas d'achats) => dépréciation à 100%

Si taux de rotation compris entre 12% et 25% => dépréciation à 50%

Si taux de rotation > 25% => pas de dépréciation

Au regard de l'historique de rotation de vos stocks, cette méthode semble tout à fait appropriée. En effet, les ventes constatées à posteriori par le passé n'ont jamais permis de constater que cette méthode n'était pas appropriée, l'objectif de la dépréciation étant de mettre le stock à sa valeur d'utilité.



STOCKS au 31/12/2020 - Incidence des règles appliquées sur les dépréciations

	Valeur STOCK	Dépréciations	Valeur nette
au 31/12/2020 Nouveau (anciennes règles)			
STOCK total	196 358,01	156 231,85	40 126,16
dont Manuels EFC	14 953,43	7 476,72	7 476,71
dont SSF	49 239,46	20 640,46	28 599,00
au 31/12/2020 Règles AG 2020			
STOCK total	196 358,01	196 358,01	0,00
dont Manuels EFC	14 953,43	14 953,43	0,00
dont SSF	49 239,46	49 239,46	0,00
au 31/12/2020 Propositions Groupe Travail			
STOCK total	196 358,01	157 175,10	39 182,91
dont Manuels EFC	14 953,43	776,96	14 176,47
dont SSF	49 239,46	25 525,82	23 713,64

Préconisations sur la politique d'achats et de commercialisation :

- Les recommandations formulées dans le préambule de l'annexe II du règlement financier (§ 1.2.1) sont confirmées (Les achats et approvisionnements doivent être limités aux estimations de vente sur la période considérée).
- Le nouveau site internet de la FFS doit permettre aux commissions de disposer d'une page leur permettant de vendre leurs produits en ligne.

Proposition de nouvelle rédaction du § 1.2.3 – Les autres produits en stock

- Les manuels techniques seront dépréciés au bout de 5 ans après l'année de leur parution. La dépréciation sera répartie sur les 3 dernières années.
- Les produits spécifiques, Pimprenelles, Exploseurs et Chevilles RAUMER ne sont pas dépréciés.
- Tous les autres produits seront dépréciés selon les modalités suivantes (Cf tableau page 3).